

Contextos e Desafios da Transformação das Magistraturas. Contributo dos estudos sociojurídicos / Ferreira António Casimiro et al.

PAR DS · PUBLIÉ 09/03/2016 · MIS À JOUR 08/03/2016



FERREIRA António Casimiro, DIAS João Paulo, GOMES Conceição, DUARTE Madalena, FERNANDO Paula, CAMPOS, Alfredo, *Contextos e Desafios da Transformação das Magistraturas. Contributo dos estudos sociojurídicos*, Porto : Vida Económica, 2013, 121 p.

Compte rendu par Patrícia Branco (Centro de Estudos Sociais, Coimbra, Portugal)

Cet ouvrage, qui est l'aboutissement de deux projets de recherche développés au Centro de Estudos Sociais (Université de Coimbra, Portugal), présente une réflexion théorique sur les contextes de transformations de la magistrature, au Portugal ou à l'international, en se fondant sur des études antérieures. Il ne s'agit pas d'un nouvel état de l'art sur la question. Ce travail établit une cartographie des différentes contributions élaborées jusqu'à ce jour pour dégager en

conclusion une série de sujets ou de lignes directrices en vue de futures recherches.

Les auteurs montrent la nécessité d'envisager les changements qui se produisent au sein des professions juridiques comme un phénomène inscrit dans un réseau d'autres phénomènes, tels que le changement social sur un plan général et, sur un plan particulier, les évolutions professionnelles. Ces changements, complexes et difficiles à définir, reposent essentiellement sur une rhétorique de l'austérité, laquelle entraîne des conséquences majeures sur la performance des professionnels, et notamment des magistrats. D'une part, l'importance croissante des tribunaux face à l'érosion des droits sociaux et la médiatisation qui accompagne les nombreuses réformes de fond (sociales et juridiques) attirent l'attention sur les magistrats. D'autre part, ces réformes introduisent également de nouvelles façons de travailler, en instaurant des monopoles dans la connaissance et la pratique du droit ; elles requièrent aussi de nouvelles compétences professionnelles et la capacité de s'adapter à des fonctions multiples.

Toutefois, les auteurs expliquent qu'aucune étude n'aborde la question de la place centrale des professions juridiques dans le cadre d'une réflexion plus approfondie sur le droit, la justice et le système judiciaire, puisqu'à ce jour on s'est surtout intéressé au fonctionnement de la justice, à ses dimensions institutionnelles et organisationnelles, à la crise de l'État providence, aux droits émergents, etc. Il a fallu attendre la fin des années 1990 pour voir apparaître les premières études sur les professions juridiques

et, plus récemment encore, sur l'importance de la culture juridique dominante et de ses professionnels. Cependant, c'est le reproche qu'on peut leur faire, ces études ne sont pas toujours fondées sur une base empirique solide ; elles se révèlent insuffisantes et éloignées de la réalité car elles ne donnent pas la parole aux professionnels, qui sont pourtant l'objet de l'analyse. Par ailleurs, une grande majorité d'entre elles se concentre uniquement sur certaines catégories professionnelles, notamment les avocats. Il devient ainsi difficile d'évaluer la responsabilité des professionnels face aux difficultés rencontrées, qu'ils les créent, les perpétuent ou les surmontent. Une remarque s'impose à ce stade : si les auteurs soulignent la focalisation des travaux antérieurs sur certaines catégories de professionnels, ils avertissent qu'eux aussi se centreront sur un seul secteur professionnel : la magistrature (siège et Parquet).

L'analyse de ce corpus d'études a permis de dégager une série de huit thèmes, à savoir : l'enseignement du droit ; le recrutement et la formation des magistrats ; l'organisation professionnelle ; les compétences et les rôles de la magistrature ; l'éthique judiciaire et la réglementation professionnelle ; la question du genre ; et, enfin, les études quantitatives sur la catégorisation socioprofessionnelle. Les auteurs précisent que les études présentées sont celles qu'ils considèrent être les plus pertinentes dans ce domaine, et que la sélection a aussi été effectuée sur le critère de la diversité des thèmes abordés et des sources mobilisées (p. 23). Dans cette recension nous nous concentrerons sur les thèmes de l'enseignement du droit et de la formation des magistrats (Chap. 3 et 4), des compétences et des rôles de la magistrature (Chap. 6) et sur la question du genre (Chap. 9).

Comme le démontrent les auteurs, l'importance de l'enseignement du droit dans la formation des professionnels devrait servir de point de départ à une analyse plus approfondie sur le rôle des professions juridiques au sein de la société (p. 25). En effet, il faut dépasser les vieilles frontières qui persistent entre l'enseignement classique du droit et la société en transformation (et cela est encore plus nécessaire dans un processus complexe de mondialisation) en s'ouvrant à de nouvelles idées et compétences afin de relever les défis rencontrés par les systèmes judiciaires et, en particulier, les tribunaux et leurs professionnels. Par ailleurs, la question de l'enseignement du droit est, elle aussi, liée à la formation (initiale et continue) des magistrats. Nous savons déjà qu'il existe différents modèles de recrutement et de formation initiale (p. 35). Il est néanmoins important de noter la fragilité de la formation qui est encore proposée aux professionnels, surtout dans le domaine de la formation continue. Comme le soulignent les auteurs, en référence au travail coordonné par Harold Epineuse¹ en 2008 par exemple, la formation continue, bien que beaucoup appréciée des magistrats, devrait certes être améliorée mais surtout rendue obligatoire, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. En outre, la construction d'un espace européen de justice implique de suivre de nouvelles orientations en matière de formation des magistrats afin de leur fournir des connaissances et des éléments de réponse face aux tensions et aux conflits actuels, et de leur permettre d'adopter une certaine distance critique (p. 39) et une attitude réflexive à l'égard des enjeux de la société pour qu'ils puissent garantir les droits des citoyens dans une époque d'austérité².

Ce qui vient d'être dit nous amène donc au sujet suivant : les compétences et les rôles de la magistrature, particulièrement le fait de rendre la justice au nom des citoyens. Les systèmes judiciaires sont actuellement sous pression, que ce soit en raison du grand nombre de cas à traiter, des nouveaux conflits ou bien encore de l'apparition de nouvelles pratiques professionnelles basées sur des critères de

productivité, d'efficacité et de maîtrise des coûts (selon les principes de la rationalité néolibérale). Les études analysées par les auteurs insistent sur l'importance de comparer, d'évaluer et d'adapter les compétences des magistrats en lien avec les transformations en cours dans la société (p. 57). Mais elles soulignent aussi qu'un juste équilibre doit être trouvé entre, d'un côté, un encadrement et une réforme institutionnels du système public de la justice allant dans le sens d'une rationalisation des ressources (humaines, matérielles, etc.), et, de l'autre, le fait de garantir le droit des citoyens à accéder à une justice qui leur assure un traitement digne, rapide et respectueux.

Se pose finalement la question du genre. Bien qu'il existe déjà une longue tradition d'études sur les inégalités liées au genre, au niveau de la société en général et des professions juridiques en particulier, en vérité leurs résultats ne sont discutés publiquement qu'à de rares occasions, et leur impact sur les programmes d'études, dans les écoles de droit ou dans la formation des magistrats, est encore moindre (p. 77). Par ailleurs, dans la pratique et la vie des magistrats, surtout des femmes magistrats, les difficultés et les stéréotypes continuent à être bien présents. Ainsi, en ce qui concerne l'employabilité, l'accès et la progression de carrière ou encore la conciliation entre vie familiale et professionnelle, les stéréotypes sur les compétences professionnelles perdurent. Il faut donc les rendre visibles, en débattre, et continuer la lutte.

Les auteurs ont conclu leur livre en définissant un cadre d'analyse, ce qui n'est pas une tâche facile. Les lignes directrices proposées se concentrent sur l'étude du contexte général des professions dans une perspective d'adaptation continue au développement social, en soulignant, dans ce processus, la participation de la magistrature au mouvement de réflexion et à l'élaboration des propositions de réforme. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de connaître les caractéristiques des magistrats et l'impact de l'évolution de leurs pratiques, l'exercice de leurs fonctions au plan judiciaire et social. Il s'avère donc fondamental de créer un cadre d'analyse ouvert à la complémentarité entre méthodes, où les idéologies, les valeurs et les représentations des magistrats pourront être analysées finement et sur une base empirique solide.

1. Harold Épineuse, *Évolution de la formation des magistrats en France et en Europe. Bilan et perspectives*, Paris : Institut des Hautes Études sur la Justice, 2008. [[↗](#)]
2. Sur la société de l'austérité, António Casimiro Ferreira, *Sociedade da Austeridade e direito do trabalho de exceção*, Porto : Vida Económica, 2012. [[↗](#)]

